



EUROPE / ITI SEINE-AMONT

29 septembre 2020 / 7e Comité de sélection des projets, organisé par l'ITI Seine-Amont

La gouvernance de l'ITI Seine-Amont, présidée par Michel Leprêtre, Président de l'Etablissement public territorial (EPT) Grand-Orly Seine Bièvre, et le nouveau Vice-Président, Jean-Marc Dufour, en charge des démarches de contractualisation à l'EPT, s'est réunie le mardi 29 septembre 2020 pour son 7e comité de sélection et de suivi (CSS).

Publié le 08 octobre 2020

Il s'agit du dernier CSS de l'ITI Seine-Amont puisque la programmation FEDER-FSE 2014-2020 touche à sa fin. Ce comité a été ainsi l'occasion de faire un point sur **l'avancement de la candidature en cette fin de cette programmation**. Actuellement, 25 projets ont été instruits par la Région Île-de-France et 19 d'entre eux ont été conventionnés. Après ce CSS, 10 projets sont en cours d'instruction ou en attente de passage en instruction. Ce comité a également permis de faire un point sur les demandes de paiement réalisées. Huit demandes ont ainsi été déposées pour un montant global de 2 904 575,01 € de fonds européens FEDER et FSE.

La cellule ITI Seine-Amont a également rappelé les deux grands enjeux depuis le **dernier CSS qui a eu lieu en novembre 2019** :

- > le lancement de **l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Gestion dynamique des crédits ITI »** par la Région Île-de-France à la suite de réajustements des dotations allouées aux ITI. **Une enveloppe supplémentaire à hauteur de 596 126 a été attribuée à l'ITI Seine-Amont portant son enveloppe globale à 9 241 000 €.**
- > **les impacts de la crise sanitaire sur la mise en œuvre des projets .**

Enfin, la gouvernance de l'ITI Seine-Amont a procédé lors de ce CSS à la sélection de quatre nouveaux projets permettant ainsi à l'ITI Seine-Amont d'atteindre un **taux de présélection supérieur à 96 %**. Les projets ci-dessous ont ainsi été approuvés à l'unanimité par la gouvernance lors de ce Comité :

- > **Agir & Entreprendre en Seine Amont** – BGE ADIL (Axe 3 OS4 du POR), pour une subvention FSE de 87 500 €
- > **Mobilisation pour une Inclusion Active (MIA)** – ACINA (Axe 4 OS5 du POR), pour une subvention FSE de 244 599.36 €
- > **Programme sécurisé Jeunes** – Mission locale Villeneuve-Saint-Georges/Valenton (Axe 5 OS8 du POR), pour une subvention FSE de 50 000 €
- > **Autonymov'** – Créative Cluster (Axe 6 OS9 du POR), pour une subvention FEDER de 32 500 €

Plus d'infos sur l'ITI Seine-Amont



Bâtiment Askia
11 avenue Henri Farman
BP748
94 398 Orly aéroport
Cedex

☎ 01 78 18 22 22